Image not found or type unknown

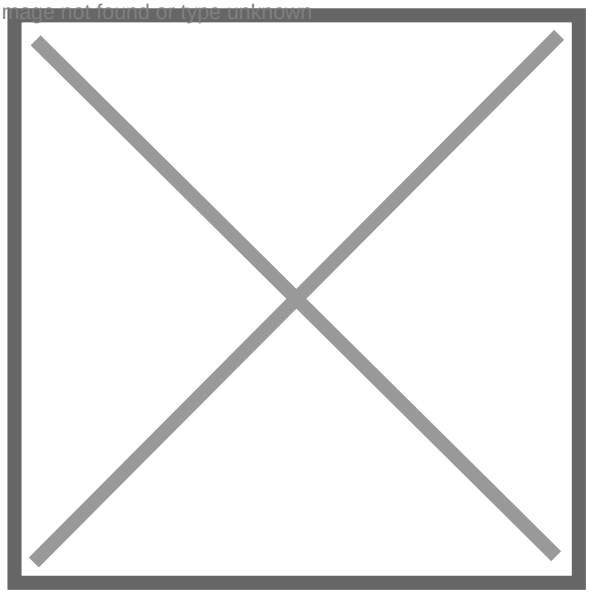

# Propriété de clientèle groupon

Par **phibo**, le **10/08/2011** à **12:29**

Bonjour,
Travaillant avec Groupon, intermédiaire proposant des prestations à prix réduit sur internet, je voudrais savoir à qui appartient la clientèle qu'ils m'envoient ( Groupon affirmant qu'elle leur appartient, ne donnant aucun détail sur celle-ci et préservant tous paiement avant utilisation ). Sachant que le jeu comptable détermine que Groupon collecte mon CA et que c'est mon entreprise qui les paye en commission ( en pratique, c'est eux qui me payent la commission ). Quels sont les moyens de pression afin d'avoir accès au fichier des clients ayant acheté ma prestation par leur intermédiaire, et quel droit j'ai sur les fonds récupérés par cette vente ( le contrat stipule que nous ne sommes payés qu'aprés la prestation effectuée sur chaque client - n'est ce pas une clause abusive ? ) . Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés